

# PROCEDURE DE PAIEMENT DES FRAIS DE SCOLARITÉ, STAGE, MATÉRIEL DE TP... À L'ISTAS

- 1- L'étudiant se rend à la banque AFRILAND : N° de compte : 57949661001-11 pour payer les frais de scolarité, stage, matériel de TP...
- 2- L'étudiant photocopie son reçu de paiement ;
- 3- l'étudiant dépose l'original du reçu de versement au secrétariat de l'ISTAS et fait authentifier la photocopie par la secrétaire ; laquelle sera présentée lors des contrôles ;
- 4- L'étudiant remplit la fiche d'inscription à retirer au secrétariat de l'ISTAS (pour les étudiants de 1ère année et les candidats au concours);